



ADRER

Association pour un développement réfléchi et équilibré du Rayol-Canadel

Rayol Park 83820 Rayol-Canadel sur Mer, www.adrer.fr

Assemblée générale 2024 Rapport d'activité 2023

Étant aujourd'hui tous réunis, nous nous devons en tout premier lieu rendre hommage à l'une des personnalités qui a marqué l'association. Nous parlons de notre ami Fred Casadei qui nous a quittés le 7 octobre 2023. Esprit curieux et créatif, infatigable scientifique il fut dévoué tout au long des ses 8 années de présence au sein du Conseil Administration, Fred vous nous manquez. Vous étiez un atout majeur de notre petite équipe et votre éclairage sur les différents thèmes abordés nous était précieux. Après de longs mois de souffrance vous avez trouvé enfin le repos, nous nous devons saluer votre courage et vous remercier d'avoir partagé vos talents en toute simplicité avec les membres de notre association.

Une année riche en actions - Urbanisme et Vers l'emploi Vert

L'année 2023 a été riche d'évènements dans les domaines qui caractérisent nos actions, essentiellement l'urbanisme et la vie citoyenne d'une part et la préparation d'un 4^{ème} évènement "Vers l'Emploi Vert" d'autre part.

Alors abordons nos actions 2023. D'abord la Comcom

L'ADRER fait partie des quatre associations membres de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL). Nous avons honoré plusieurs rencontres vis à vis de la communauté de communes et renouvelé nos participations aux travaux. Lors de la réunion du 11 septembre 2023 nous avons été informés du bilan des actions 2022, sur l'ensemble des domaines couverts par cette commission dédiée aux services publics délégués dont les principaux sont l'eau potable et la gestion des déchets ménagers.

Lecture des paragraphes ci-dessous non prévue mais maintien à l'écrit

Pour l'eau la Comcom est compétente depuis 2018. 2 contrats de délégation de service public sont en cours : un contrat de délégation « ex - Sidecm » pour l'exploitation du service de l'eau potable sur le périmètre de l'ancien syndicat Sidecm (communes de Cavalaire-sur-Mer, Cogolin, Gassin, Grimaud, La Croix Valmer, La Mole, Le Plan-de-la-Tour, Ramatuelle, Rayol-Canadel-sur-Mer, Saint-Tropez), auquel a été récemment intégré la commune de La Garde Freinet (le 1^{er} janvier 2022) ; conclu avec la Société Veolia, qui prend fin le 31/12/2025. Le 2^{ème} contrat concerne la délégation pour l'exploitation du service de l'eau potable sur le périmètre de la commune de Sainte-Maxime, conclu avec la Société Veolia, qui prend également fin le 31/12/2025.

Parmi les très nombreuses données communiquées nous avons retenu les principales. La pluviométrie, 2022 est une année basse sur le territoire du Golfe de Saint-Tropez avec 513 mm de pluie cumulés. Trois usines sont en œuvre pour alimenter en eau potable les 50 000 habitants du golfe : La Mole, La Giscle et la Verne, qui rappellent le complète sa ressource par un accord avec la société du canal de Provence. La pointe de production a été enregistrée le 8 août 2022, avec un volume de production de 79 834 m³ contre 80 434 m³ le 17 août 2021.

Un troisième chiffre nous interpelle : le rendement du réseau de distribution est de 85,5 % ce qui signifie que 14.5% de l'eau transportée dans les réseaux s'en échappent.

En matière d'assainissement non collectif la délégation donnée à Veolia ne concerne que des contrôles de conformité.

La gestion des déchets est une compétence plus vaste. L'année 2022 a vu se poursuivre l'aide à l'achat de broyeurs à végétaux pour les familles, la formation au compostage / paillage, la distribution de composteurs individuels, l'étude sur la généralisation du tri à la source des biodéchets. Au niveau des installations il s'est agi de la réouverture des déchèteries du Plan de la Tour, du local de prévention des déchets de La Garde-Freinet, des opérations de rénovation des déchèteries de Cogolin et de Cavalaire.

Nos actions au sein de la commune

En matière d'urbanisme les actions de l'association se sont déroulées dans le cadre communal. L'année 2023 a été riche en travaux municipaux auxquels l'association a participé, surtout la révision du PLU. Ce chantier dont le début remonte à 2019 a été ponctué de plusieurs allers et retours sur l'OAP du cœur village. Ce n'est pas moins de 4 séances de travail auxquelles l'ADRER a participé les 20 avril, 19 mai, 23 juin et 20 octobre pour aboutir à la définition d'une position qui peut se résumer ainsi.

Le cœur village – Nous y avons travaillé

Sur le cœur village : mettre en valeur un panorama sur la mer existant non exploité et un centre de village au bénéfice de tous les habitants, créer une place de village multifonction, du stationnement complémentaire, des logements supplémentaires pour les jeunes actifs et les seniors avec un espace paysager. Un gros travail de conception a été réalisé par notre administrateur Jean de Ponfilly qui a su dégager du temps dans un agenda professionnel bien garni. Nous le remercions.

La révision du PLU – Nous y avons travaillé

Dans le cadre du PLU et se conformant aux injonctions supérieures (Scot, lois et règlements) le projet a été débattu au cours des réunions de présentation. Le conseil municipal ayant voté l'arrêté du plan en décembre dernier, l'ADRER a pris position officiellement en émettant un avis favorable assorti de plusieurs remarques :

- Il est suggéré d'étendre la possibilité de préemption à la zone NL (Tessonière) afin de lui permettre de s'approprier les sols au fur et à mesure des mutations.
- Sur les emprises au sol il conviendrait d'autoriser les toitures terrasses (végétalisées ou non) au 1er étage dans la limite de 50% de la surface de l'étage, ce qui permettrait d'avoir une architecture plus libre tout en gardant les toitures dominantes.
- En matière de carport au cas où un carport ne pourrait être édifié qu'en aval d'une forte pente, la hauteur de référence excéderait la limite réglementaire prévue pour atteindre en aval le terrain naturel. Il conviendrait d'admettre la possibilité de restanques contre ces bâtiments pour ramener la hauteur supérieure de celles-ci comme référence de hauteur sans tenir compte du terrain existant à l'aplomb de la construction. Nous avons également rappelé la possibilité d'aménager en aval du Canadel un bassin de rétention d'eaux pluviales pour réguler les flux et conserver une eau précieuse. Egalement la notion d'emplacements réservés sur les voies de la Tessonière devrait être étendue de quelques mètres.

Les énergies nouvelles ça nous travaille beaucoup

Réunion publique photovoltaïque. Conscients que de plus en plus de nos adhérents et des habitants du village portent un intérêt fort pour les énergies renouvelables, nous avons organisé le 9 septembre une réunion publique Comment sécuriser un projet photovoltaïque? La mise en œuvre d'une installation photovoltaïque doit être précédée d'une étude exhaustive sur sa pertinence en fonction de nombreux critères afin d'assurer le bon retour sur investissement. Ce fut l'occasion d'entendre de la bouche d'un expert, une liste exhaustive de recommandations parfois très techniques pour éviter des erreurs difficiles à rattraper, voire carrément des arnaques.

Interventions auprès de la mairie – c'est bien d'être entendu... mais c'est mieux d'être écouté

Afin de rédiger les deux Tribunes consacrées au bilan municipal à la moitié du mandat, nous avons rencontré le Maire et avons ainsi pu faire un tour d'horizon très complet des actions menées depuis 2020.

Il existe cependant et toujours des suspens sur des points qui nous semblent à nous importants mais qui ne semblent pas susciter un intérêt marqué auprès des services municipaux ; C'est bien d'être entendu mais c'est mieux d'être écouté...En voici pêle-mêle une liste non exhaustive Boitiers extérieurs Veolia/ Enedis Trottoir av Mistral Croisement Val de beauté, la persistance des déchets sauvages par les artisans locaux : cette plaie n'est jamais cicatrisée...Obligation communale de définir les zones susceptibles d'accueillir des dispositifs producteurs d'énergie renouvelable photovoltaïque, ...entretien des voies privées, Voiries dégradées aménagement du Col du Canadel, Eclairage public capricieux corniche des pins et ralentisseur agressif(Pramousquier), non respect de la limitation de vitesse dans la traversée du village très dangereuse pour les piétons traversant.

Et toujours la Tribune...

La Tribune reste un outil de communication privilégié pour nos adhérents. 10 numéros ont été publiés en 2023

- 79 : Lutte contre les feux de forêt (et autres risques) et Plan Communal de Sauvegarde
- 80 : Lutte contre les feux de forêt - Renforcement de l'OLD
- 81 : bilan de l'équipe municipale à mi mandat 1
- 82 : bilan de l'équipe municipale à mi mandat 2
- 83 : Restrictions d'eau dans le Var et au Rayol Canadel
- 84 : les budgets communaux et intercommunaux
- 85 : Assouplissement de l'obligation de l'objectif zéro artificialisation nette (ZAN)
- 86 : Comment sécuriser un projet photovoltaïque ?
- 87 : Compte-rendu sondage adhérents
- 88 : impacts de la hausse de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires

"Vers l'Emploi Vert" un nouveau partenaire

Rappelons que ce projet remonte à 2018, il a été jugé opportun alors d'élargir le champ d'activités de l'ADRER et cela conformément ses statuts, vers un projet qui soit récurrent et utile à la collectivité. Il s'est avéré rapidement qu'il nous fallait pour être crédible aller au-delà du champ local.

Citation des missions de l'association écrite sur le bulletin d'adhésion : *La mission qu'elle s'est donnée est d'analyser, suivre, se montrer vigilant, informer et intervenir le cas échéant dans*

les domaines suivants ...Développement durable : Rester vigilant sur le développement durable pour les générations futures, Aider les collectivités à définir et soutenir des projets agricoles, Organiser des évènements liés

Il consiste à organiser une rencontre entre les entreprises vertes ou verdissantes recrutées régionalement, et les candidats à l'emploi intéressés par un emploi NON saisonnier, contrairement au bassin d'emplois de notre secteur caractérisé par une économie balnéaire. L'année 2023 a été une année de transition. Nous avons noué un nouveau partenariat avec l'APEC car nous nous sommes rendu compte que les entreprises de ce type chercheraient en priorité des cadres, techniciens supérieurs et ingénieurs. Ainsi nous avons au cours de l'année passée travaillé avec ce nouveau partenaire afin de préparer un forum le 20 juin prochain au Domaine du Rayol.

Un bilan de cette journée sera établi enfin d'été avec tous nos partenaires.

Sondage adhérents – l'ADRER toujours pertinente...

Une première consultation des adhérents avait eu lieu en 2016, 7 ans plus tard, un deuxième bilan d'étape nous semblait intéressant afin de confirmer ou infirmer notre positionnement. Vous avez été 39 adhérents à répondre à notre enquête.

Au dépouillement des réponses, nous avons été rassurés dans nos convictions, aucune surprise majeure ne remettant en compte notre positionnement. Les répondants au sondage sont d'âge mur, majoritairement masculins. Leur adhésion a été motivée par notre apport/impact sur l'urbanisme communal et la pertinence de nos études concernant ce sujet. Vous approuvez à 77% nos analyses et nos actions et vous estimez à 90% que l'ADRER est influente sur les décisions publiques.

Une organisation qui reflète les bonnes volontés

Avec 110 adhérents à jour de leur cotisation à la fin 2023, l'association n'a jamais été aussi forte. Merci à nos adhérents qui nous suivent et nous accompagnent si fidèlement.

Nos statuts prévoient de 8 à 12 administrateurs.

A la fin de l'an passé Le conseil d'administration, à la veille de cette assemblée est ainsi composé :

- Gérald Marot mandat à échéance 2024
- Jean de Ponfilly mandat à échéance 2025
- Pierre Lhéritier mandat à échéance 2025
- Patrice Collangettes, mandat à échéance 2025
- Bruno Marquier mandat à échéance 2025
- Elisabeth Olivo mandat à échéance 2026
- Anne Francin mandat à échéance 2026
- Sereine Mauborgne mandat à échéance 2026 coopté en cours d'année

Elle nous a proposé sa candidature et nous espérons qu'elle recueillera tous vos suffrages au moment du vote.

Bureau

- Président : Patrice Collangettes
- Secrétaire Général : Jean de Ponfilly
- Trésorier : Gérald Marot

Des projets 2024 “Vers l’emploi Vert” bien sûr

En 2024 nous allons bien évidemment poursuivre nos activités traditionnelles, analyse des budgets, la révision du PLU qui va faire l’objet d’une enquête publique, l’OAP du centre du village pour laquelle l’ADRER a fourni un projet, et on l’espère la participation au projet plateforme du Canadel, mais surtout le projet Vers l’emploi Vert évoqué tout à l’heure. Rappelant que le prochain forum se tiendra au Domaine le 20 juin prochain, la répartition des responsabilités dans ce partenariat est simple, l’ADRER est en charge de l’organisation, de la recherche de fonds, et du recrutement d’intervenants de haut niveau et d’entreprises qualifiées. L’APEC, bien évidemment recrutera les candidats. L’apport de l’ADRER est important avec un portefeuille de 184 entreprises qualifiées. Notre objectif n’est pas d’en rassembler autant mais d’en convaincre une quinzaine pour des échanges approfondis et des contacts bilatéraux espérons-le fructueux pour les candidats. On vise entre 50 et 75 personnes en tout. Nous aurons le plaisir d’accueillir également des experts qui durant la matinée enrichiront les débats autour d’une thématique consacrée aux défis des entreprises face à la transition écologique et des nouvelles compétences qu’elle induit.

Nos réserves financières ne nous permettent de faire face que partiellement à cet évènement malgré la gratuité d’occupation qui nous est octroyée par le Domaine – qu’il en soit vivement remercié ! Nous devons en effet prévoir la transmission des images et du son en plusieurs endroits et nourrir les invités. Nous en parlerons dans un instant lors de l’évocation du rapport financier.

D’une façon générale, nous maintiendrons notre vigilance à l’égard de tous les projets qui intéressent la vie citoyenne.

Le Président

